



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

QUESTION ÉCRITE

Le Conseil d'administration de Sanofi a reçu une question écrite de Monsieur Thierry Bodin, représentant de la CGT. La lettre reçue est ainsi rédigée :

« Monsieur Brandicourt, la stratégie de votre prédécesseur tournée vers la seule rentabilité financière a conduit à des résultats industriels et sociaux dramatiques dans notre pays :

- *plusieurs sites de R&D ou industriels fermés ou vendus*
- *un désengagement drastique de la recherche pharmaceutique interne conduisant entre autres à une fragilisation extrême de la recherche chimique*
- *un échec majeur dans la stratégie d'acquisitions externes en oncologie*
- *une dégradation des conditions de travail*
- *sur les 6 dernières années ce sont 4 800 postes CDI supprimés en France. Au-delà des conséquences sociales, ce sont des pertes d'expertise et de compétence majeures dans toutes les activités qui, accompagnées d'une précarité insoutenable conduisent à une perte de qualité sur certains sites.*

Nos activités nécessitent une stratégie industrielle tournée vers la réponse aux besoins de santé, ce qui nécessite de renforcer l'ensemble de la chaîne de nos activités de la recherche à la promotion et la distribution.

Monsieur Brandicourt, quelle stratégie allez-vous suivre ?

Quels moyens financiers allez-vous consacrer aux investissements scientifiques et industriels internes, aux emplois, à l'amélioration des conditions de travail et à la reconnaissance du travail de tous les salariés qui font vivre cette entreprise ? »

La réponse du Conseil est la suivante :

« Avant de répondre à la question proprement dite, le Conseil a souhaité commenter le préambule de cette lettre qui présente plusieurs déclarations inexactes.

Depuis le début des années 2010, Sanofi a fait évoluer son dispositif français. Cela s'est traduit par des reconversions industrielles majeures de la chimie vers les biotechnologies (Neuville, Vitry), un redimensionnement des forces commerciales, une réorganisation de ses

activités Recherche et Développement et de ses fonctions support. L'ensemble de ces programmes ont été conduits sur la base du volontariat avec un accompagnement social exemplaire. Il n'y a pas eu un seul licenciement.

Au cours des trois dernières années, Sanofi a investi 1,1 Md€ en France (1/3 des investissements du groupe). Ces investissements vont nous permettre de produire en France 3 nouveaux produits (Vaccin contre la dengue à Neuville, Aubagio® à Compiègne, Praluent® au Trait).

Aucun site n'a été fermé. Certains petits sites R&D en région Parisienne ont été regroupés avec des sites plus importants, d'autres sites en R&D ou en production ont fait l'objet de cessions à des partenaires externes présentant des projets de développement sérieux.

Les conditions de travail sont une préoccupation quotidienne de la direction de Sanofi, en particulier sur les aspects sécurité et prévention des risques. Depuis des années, l'entreprise a mis en place des programmes de prévention des risques psychosociaux, ainsi que d'amélioration de l'ergonomie au travail. Par ailleurs, Sanofi a été une des premières entreprises françaises à négocier et mettre en œuvre un accord pénibilité avec les partenaires sociaux.

La réponse de votre Conseil à la question écrite est la suivante :

Si la France ne représente plus que 7% du CA mondial du Groupe, la France, avec 27 000 collaborateurs, constitue une base importante pour les activités internationales du Groupe avec près de 13 Md€ d'exportations depuis les 25 sites industriels, et plus de 40% de l'effort de R&D mondial.

Sanofi va continuer à développer les hommes et les femmes de l'entreprise. Ainsi, en 2015 Sanofi a annoncé plus de 700 embauches en CDI qui seront réparties sur un grand nombre de sites industriels et de R&D ; nous consacrons près de 70 M€ au développement de la formation professionnelle interne et externe, et nous accueillons près de 1 200 alternants et apprentis, chiffre qui a doublé en trois ans.

Par ailleurs, Sanofi dispose d'une politique de rémunération variable collective (intéressement, participation et abondements) parmi les plus généreuses du CAC 40, et qui représente 3 mois et demi de salaire pour les premiers niveaux de rémunération. Ces dispositifs permettent de reconnaître la contribution de l'ensemble des salariés et d'associer chacun au succès de l'entreprise.

Enfin, le passage à une architecture ouverte a permis de ranimer le pipeline de Sanofi. L'innovation reste une activité à risques qui doit être jugée sur l'ensemble du portefeuille. Les résultats obtenus montrent les premiers bénéfices de la réorganisation de la R&D. »